

**Le programme d'information
pour accélérer le passage
à la mobilité électrique**



D'ici 10 ans en France, **1 voiture vendue sur 3*** sera électrique.

La demande d'infrastructures de recharge en immeubles collectifs va donc devenir **de plus en plus importante**.



Les professionnels de l'immobilier sont amenés à faire face à de nouveaux enjeux liés à la mobilité électrique. Advenir Formations les accompagne dans cette transition.

Un programme sur-mesure



Le programme Advenir Formations est conçu pour répondre aux besoins des professionnels de l'immobilier via **des formations et des supports documentaires**.



Informations disponibles en ligne

Sur le site **www.je-roule-en-electrique.fr** et au travers de sessions de formation en ligne.

Et partout en France

Lors de l'une des **900 sessions de formation**** organisées par les associations régionales du réseau Avere-France.

* Selon le cabinet d'études Deloitte, 2020

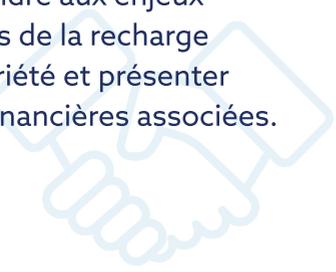
** Les formations seront prévues sur la base d'une demi-journée. Toutes les informations sont à retrouver sur le site **www.je-roule-en-electrique.fr**



Contenu des formations

LES BONNES PRATIQUES ET LES AIDES À L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

Partager des bonnes pratiques pour répondre aux enjeux spécifiques de la recharge en copropriété et présenter les aides financières associées.



LES ENJEUX DE LA RECHARGE EN COPROPRIÉTÉ

Former aux acteurs intervenants sur les chantiers, aux modèles économiques et aux moyens existants pour optimiser les consommations énergétiques.



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Former à la réglementation en vigueur concernant la mobilité électrique en copropriété.



LES BÉNÉFICES POUR LES COPROPRIÉTAIRES

Partager les retours d'expérience et les résultats d'études d'experts de référence.



DES CONTENUS ENRICHIS ET ACTUALISÉS
TOUT AU LONG DU PROGRAMME

Plus de 900 sessions de formation destinées
aux professionnels de l'immobilier
jusqu'à fin 2023.



Le programme Advenir Formations est piloté par :



Contact :

Avere-France

advenir.formations@avere-france.org

En partenariat avec :

